

États financiers de

**L'INSTITUT CANADIEN DE
RECHERCHES AVANCÉES – THE
CANADIAN INSTITUTE FOR
ADVANCED RESEARCH**

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 30 juin 2020



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de L'Institut Canadien de Recherches Avancées – The Canadian Institute for Advanced Research

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de L'Institut Canadien de Recherches Avancées – The Canadian Institute for Advanced Research (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 juin 2020;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états en date du 24 septembre 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 21 septembre 2020

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Au 30 juin 2020 avec informations comparatives pour 2019

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	9 226 \$	1 658 \$
Débiteurs (note 3)	6 850	2 650
Placements (note 4)	–	8 500
Charges payées d'avance	320	234
	16 396	13 042
Placements (note 4)	19 099	19 745
Biens, équipement et améliorations locatives (note 5)	1 273	1 510
Immobilisations incorporelles (note 5)	502	348
	37 270 \$	34 645 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	9 978 \$	8 122 \$
Produit reporté (note 6)	5 844	4 549
Allocation de locataire reportée (note 6)	40	40
	15 862	12 711
Produit reporté (note 6)	1 771	868
Allocation de locataire reportée (note 6)	240	281
	17 873	13 860
Actif net		
Investi en biens, équipement, améliorations locatives et immobilisations incorporelles	1 495	1 537
Fonds de dotation avec affectation d'origine externe	500	500
Réserve avec affectation d'origine interne	10 000	10 000
Non affecté	7 402	8 748
	19 397	20 785
Dépendance économique (note 1)		
Engagements (note 9)		
Événement postérieur à la date de clôture (note 12)		
	37 270 \$	34 645 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

État des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2020 avec informations comparatives pour 2019

	2020	2019
Produits		
Contributions aux programmes (note 6)		
Financement gouvernemental (note 3)		
Fédéral		
Financement d'exploitation	7 550 \$	7 000 \$
Stratégie pancanadienne en matière d'IA	21 792	22 823
Provincial	3 362	7 450
	<u>32 704</u>	<u>37 273</u>
Partenariats		
Organisations de recherche	2 079	3 027
Universités et autres	2	171
	<u>2 081</u>	<u>3 198</u>
Secteur privé		
Entreprises	562	895
Fondations	3 283	2 941
Donateurs individuels	1 067	1 353
	<u>4 912</u>	<u>5 189</u>
Revenu de placements [note 4 b)]	1 132	1 054
	<u>40 829</u>	<u>46 714</u>
Charges		
Programmes		
Création du savoir [note 7 a)]	11 409	14 586
Stratégie pancanadienne en matière d'IA [note 7 b)]	22 117	23 460
Mobilisation du savoir et communications	3 769	3 940
Prochaine génération [note 7 c)]	1 381	1 801
	<u>38 676</u>	<u>43 787</u>
Charges non liées aux programmes [note 7 d)]	2 125	3 048
	<u>40 801</u>	<u>46 835</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	28	(121)
Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur placements	(1 416)	16
Insuffisance des produits sur les charges	(1 388) \$	(105) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANÇÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

État de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2020 avec informations comparatives pour 2019

					2020	2019
	Investi en biens, équipement, améliorations locatives et immobilisations incorporelles	Fonds de dotation avec affectation d'origine externe	Réserve avec affectation d'origine interne	Non affecté	Total	Total
Solde, début de l'exercice	1 537 \$	500 \$	10 000 \$	8 748 \$	20 785 \$	20 890 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(356)	–	–	(1 032)	(1 388)	(105)
Investissement en biens, équipement, améliorations locatives et immobilisations incorporelles	314	–	–	(314)	–	–
Solde, fin de l'exercice	1 495 \$	500 \$	10 000 \$	7 402 \$	19 397 \$	20 785 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2020 avec informations comparatives pour 2019

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits sur les charges	(1 388) \$	(105) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des biens, de l'équipement, des améliorations locatives et des immobilisations incorporelles	397	344
Amortissement de l'allocation de locataire reportée	(41)	(40)
Produit reporté constaté (note 6)	(39 697)	(45 660)
Pertes non réalisées (gains non réalisés) sur placements	1 416	(16)
	<u>(39 313)</u>	<u>(45 477)</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(3 200)	127
Charges payées d'avance	(86)	(4)
Créditeurs et charges à payer	1 856	2 983
Produit reporté reçu (note 6)	40 895	42 976
	<u>152</u>	<u>605</u>
Activités d'investissement		
Produit net de la vente de placements	7 730	–
Achat de placements	–	(541)
Investissement en biens, équipement, améliorations locatives et immobilisations incorporelles	(314)	(516)
	<u>7 416</u>	<u>(1 057)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	7 568	(452)
Trésorerie, au début de l'exercice	1 658	2 110
Trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>9 226 \$</u>	<u>1 658 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

1. Nature des activités

L'Institut Canadien de Recherches Avancées – The Canadian Institute for Advanced Research (« CIFAR ») est constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes à titre d'organisation sans but lucratif et s'est prorogé en vertu de la Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif. CIFAR est aussi un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). CIFAR a comme principal objectif de réunir des chercheurs de pointe pour leur permettre de collaborer à des projets de recherches avancées traitant de questions d'ordre scientifique, économique et social d'importance pour l'avenir du Canada et du monde. CIFAR finance des projets pluriannuels qui transcendent les frontières institutionnelles, régionales, culturelles et nationales. Le financement fourni par CIFAR contribue au soutien de la recherche et aux salaires des membres des programmes.

Comme toute autre organisation sans but lucratif, CIFAR dépend du soutien financier continu des gouvernements fédéral et provinciaux, de partenariats et du secteur privé pour remplir ses engagements de longue durée.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« OSBL ») présentées dans la Partie III du *Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada*.

b) Instruments financiers

CIFAR considère tout contrat qui crée un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres comme un instrument financier. Les instruments financiers de CIFAR comprennent la trésorerie, les débiteurs, les placements et les créditeurs.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

2. Principales conventions comptables (suite)

i) Trésorerie, débiteurs et créditeurs

La trésorerie, les débiteurs et les créditeurs sont initialement évalués à la juste valeur et sont ultérieurement comptabilisés au coût après amortissement.

ii) Placements

Les placements reportés à des années futures (note 4) représentent des fonds non dépensés assujettis à des affectations d'origine externe reçus des gouvernements fédéraux et provinciaux, de partenariats, et des secteurs public et privé. Les placements dans le fonds de dotation avec affectation d'origine externe et les actifs nets avec affectation d'origine interne (note 4) comprennent les CPG et les dépôts à court terme ainsi que les placements dans un portefeuille d'actions à long terme. La trésorerie et les dépôts à court terme sont initialement évalués à la juste valeur et sont ultérieurement comptabilisés au coût après amortissement et sont constitués d'instruments très liquides portant intérêt et dont l'échéance est de trois mois ou moins ou qui peuvent être liquidés sans pénalité importante. Le portefeuille d'actions à long terme est évalué à la juste valeur en fonction des cours cotés du marché en utilisant le cours acheteur de clôture mensuel. Les gains ou pertes non réalisés sont constatés dans l'état des résultats.

c) Biens, équipement et améliorations locatives

Les biens, l'équipement et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée restante du bail

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels et sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie estimative de 5 ans.

e) Fonds de dotation avec affectation d'origine externe

Le fonds de dotation avec affectation d'origine externe représente des contributions à affectation d'origine externe et les ressources contribuées doivent être conservées intactes à perpétuité et assujetties à la politique de préservation du capital de CIFAR, sauf en cas d'indications autres du donateur. En vertu de la politique de préservation du capital de CIFAR, il est possible d'effectuer un prélèvement sur le capital pour couvrir les pertes réalisées ou non réalisées ainsi que les débours supérieurs au revenu de placements si l'on prévoit la reconstitution du capital par un revenu de placements net futur. Le revenu de placements réalisé sur ces fonds est non affecté et maintenu au sein du fonds sans affectation, sauf en cas d'indication autre du donateur.

f) Réserve avec affectation d'origine interne

La réserve avec affectation d'origine interne représente l'actif net affecté par le conseil d'administration (le « conseil ») à des fins déterminées. Ces fonds ne sont pas disponibles à d'autres fins sans l'approbation du conseil. Le revenu de placements de ces fonds est non affecté. On détermine les transferts selon les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de CIFAR.

g) Allocation de locataire reportée

L'allocation de locataire reportée représente l'argent reçu du propriétaire en vertu du contrat de location pour les locaux occupés par CIFAR. Cette allocation est amortie en diminution la charge de location sur la durée du contrat de location.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

2. Principales conventions comptables (suite)

h) Constatation des produits

CIFAR applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des contributions.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentation directe des actifs nets de l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

Les contributions grevées d'affectations externes reçues sont comptabilisées comme produit reporté et constatées à titre de produits durant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou pour l'exercice auquel elles sont désignées.

Les contributions non grevées d'affectations sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir et que leur évaluation est raisonnablement assurée.

i) Contributions de biens et de services

En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, les contributions de biens et de services ne sont pas constatées dans les présents états financiers.

j) Conversion de devises

CIFAR convertit les soldes libellés en devises étrangères aux taux de change en vigueur à la date du bilan pour les actifs et les passifs monétaires, et à la moyenne des taux de change au cours de l'exercice pour les produits et les charges. Les gains et pertes de conversion non réalisés sont constatés dans l'état des résultats.

k) Répartition des charges

CIFAR répartit les frais de personnel et de location, ainsi que les frais généraux sur la base des éléments suivants :

- i) Frais de bureau du président – calculés en fonction du temps qu'accorde le personnel du bureau du président à la supervision de chaque service;
- ii) Frais de location et frais généraux – calculés en fonction des effectifs pour chaque service.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

3. Financement gouvernemental

a) Gouvernement du Canada

En date du 1^{er} avril 2017, CIFAR a conclu une entente de financement de cinq ans avec le gouvernement du Canada de 35 millions de dollars qui seront versés à CIFAR par tranches de 7 millions de dollars par année. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 7,5 millions de dollars (7 millions de dollars en 2019) en vertu de cette entente. Un versement de 1,75 million de dollars (1,75 million de dollars en 2019) pour la période allant du 1^{er} avril 2020 au 30 juin 2020 a été constaté à titre de somme à recevoir à la fin de l'exercice. Au 30 juin 2020, un montant de 23,25 millions de dollars a été reçu ou est à recevoir, un montant de 23,25 millions de dollars a été constaté et il reste 11,75 millions de dollars à constater en vertu de cette entente.

Conformément à l'entente de financement, CIFAR s'est engagé à recueillir des contributions financières supplémentaires de l'ordre de 35 millions de dollars de sources non fédérales pendant la durée de cette entente qui a été respectée au cours de l'exercice 2020.

En mars 2017, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il investirait 125 millions de dollars dans une stratégie pancanadienne d'intelligence artificielle (IA) (« la Stratégie d'IA ») dirigée par CIFAR. Cet investissement permettra au Canada de retenir, d'attirer et de former les meilleurs chercheurs dans l'apprentissage en profondeur et l'apprentissage par renforcement. La Stratégie d'IA soutiendra également la recherche et la sensibilisation aux politiques sur les questions économiques, éthiques, politiques et juridiques liées à l'avènement de l'IA, et est conçue pour fournir une base solide d'excellence en recherche afin que tous les Canadiens bénéficient des développements continus de l'IA. En dirigeant cette stratégie, CIFAR jouera un rôle déterminant dans le développement d'un écosystème d'IA qui change la donne et favorisera une base solide d'excellence en recherche pour renforcer la prééminence canadienne en matière d'IA. Il s'agit d'une entente de neuf ans avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 21,8 millions de dollars (22,82 millions de dollars en 2019). Au 30 juin 2020, un montant de 50,38 millions de dollars a été reçu ou est à recevoir, un montant de 50,38 millions de dollars a été constaté et il reste 74,62 millions de dollars à constater en vertu de cette entente.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

3. Financement gouvernemental (suite)

b) Gouvernement de la Colombie-Britannique

En mars 2018, CIFAR a conclu une entente de financement de deux ans avec le gouvernement de la Colombie-Britannique de 4 millions de dollars dont les fonds sont affectés à certains programmes et à certaines charges au sein de ces programmes. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté une somme de 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) conformément aux restrictions en vertu de cette entente. Au 30 juin 2020, tout le financement a été reçu et constaté en vertu de cette entente.

c) Gouvernement de l'Ontario

En avril 2018, CIFAR a conclu une entente de financement de cinq ans avec le ministère de la Recherche et de l'Innovation de l'Ontario de 20 millions de dollars qui seront versés à CIFAR par tranches de 4 millions de dollars par année. Au cours de l'exercice, CIFAR a reçu et constaté une somme de néant (4 millions de dollars en 2019) en vertu de cette entente. Au 16 mai 2019, l'entente de financement a été résiliée. Tout le financement a été reçu et constaté.

d) Gouvernement de l'Alberta

En mars 2017, CIFAR a conclu une entente de financement de trois ans avec le gouvernement de l'Alberta de 1,8 million de dollars, qui seront versés à CIFAR par tranches de 1,2 million de dollars et de 600 \$, dont les fonds sont affectés à certains programmes et à certaines charges au sein de ces programmes. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de néant (300 \$ en 2019) conformément aux restrictions en vertu de cette entente. Au 30 juin 2019, tout le financement a été reçu et constaté en vertu de cette entente.

En mars 2020, CIFAR a conclu une entente de financement de deux ans avec le gouvernement de l'Alberta de 300 \$, qui seront reçus en un seul versement, dont les fonds sont affectés à certains programmes et à certaines charges au sein de ces programmes. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de néant (néant en 2019) conformément aux restrictions en vertu de cette entente. Au 30 juin 2020, tout le financement a été reçu et il reste 300 \$ à constater en vertu de cette entente.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

3. Financement gouvernemental (suite)

e) Gouvernement du Québec

En janvier 2015, CIFAR a conclu une entente de financement de cinq ans avec le gouvernement du Québec de 600 \$, qui seront versés à CIFAR par tranches de 150 \$ par année, dont les fonds sont affectés à certains programmes et à certaines dépenses au sein de ces programmes. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 156 \$ (150 \$ en 2019) conformément aux restrictions en vertu de cette entente. Au 30 juin 2020, tout le financement a été reçu et constaté en vertu de cette entente.

En juin 2017, CIFAR a conclu une entente de financement de cinq ans avec le gouvernement du Québec de 3 millions de dollars, qui seront versés à CIFAR par tranches de 600 \$ par année. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 600 \$ (600 \$ en 2019) en vertu de cette entente. Au 30 juin 2020, un montant de 2 millions de dollars a été reçu ou est à recevoir, un montant de 1,8 million de dollars a été constaté et il reste 1,2 million de dollars à constater en vertu de cette entente.

En avril 2018, CIFAR a conclu une entente de financement de quatre ans avec le gouvernement du Québec de 1,6 million de dollars, qui seront versés à CIFAR par tranches de 400 \$ par année. Au cours de l'exercice, CIFAR a constaté des produits de 400 \$ (400 \$ en 2019) en vertu de cette entente. Au 30 juin 2020, un montant de 800 \$ a été reçu ou est à recevoir, un montant de 800 \$ a été constaté et il reste 800 \$ à constater en vertu de cette entente.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

4. Placements

				2020	2019
	Reporté à des périodes futures	Fonds de dotation avec affectation d'origine externe	Affectation d'origine interne	Total	Total
CPG et dépôts à court terme	– \$	– \$	– \$	– \$	8 500 \$
Portefeuille d'actions à long terme	8 599	500	10 000	19 099	19 745
	8 599	500	10 000	19 099	28 245
Moins : portion à court terme	–	–	–	–	8 500
	8 599 \$	500 \$	10 000 \$	19 099 \$	19 745 \$

- a) Au 30 juin 2020, les placements reportés à des exercices ultérieurs représentent les fonds reçus des secteurs privé et public et de partenariats et ont été reportés conformément aux diverses ententes conclues avec les donateurs.
- b) Le revenu d'intérêts réalisé sur les CPG et les dépôts à court terme de 343 \$ (105 \$ en 2019) ont été comptabilisés dans le revenu de placements pour l'exercice.

Le revenu de placement réalisé sur le portefeuille d'actions à long terme de 789 \$ (949 \$ en 2019) a été comptabilisé dans le revenu de placements pour l'exercice.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

5. Biens, équipement, améliorations locatives et immobilisations incorporelles

Biens, équipement et améliorations locatives

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement informatique	40 \$	(17) \$	23 \$	51 \$
Améliorations locatives	1 863	(613)	1 250	1 459
	1 903 \$	(630) \$	1 273 \$	1 510 \$

Immobilisations incorporelles

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciels	875 \$	(373) \$	502 \$	348 \$

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

6. Produit reporté et allocation de locataire reportée

	Produit reporté, au début de l'exercice	Reçu ou à recevoir en cours d'exercice	Moins : Montants constatés lors des exercices précédents	Constaté comme produit	Produit reporté, à la fin de l'exercice	Moins : portion à court terme	Produit reporté, portion à long terme
2020							
Gouvernement du Canada	– \$	8 550 \$	– \$	(7 550) \$	1 000 \$	(1 000) \$	– \$
Gouvernement du Canada, Stratégie d'IA	–	21 904	(133)	(21 771)	–	–	–
Gouvernement des États-Unis	–	21	–	(21)	–	–	–
Gouvernement de la Colombie- Britannique	2 000	–	–	(2 000)	–	–	–
Gouvernement de l'Ontario	–	206	–	(206)	–	–	–
Gouvernement de l'Alberta	–	300	–	–	300	(300)	–
Gouvernement du Québec	81	1 300	(25)	(1 156)	200	(200)	–
Financement gouvernemental total	2 081	32 281	(158)	(32 704)	1 500	(1 500)	–
Partenariats	58	2 602	–	(2 081)	579	(579)	–
Secteur privé	3 278	7 170	–	(4 912)	5 536	(3 765)	1 771
	5 417 \$	42 053 \$	(158) \$	(39 697) \$	7 615 \$	(5 844) \$	1 771 \$
Allocation de locataire reportée	321 \$	– \$	– \$	(41) \$	280 \$	(40) \$	240 \$
2019							
Allocation de locataire reportée	361 \$	– \$	– \$	(40) \$	321 \$	(40) \$	281 \$

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

7. Charges

a) Création du savoir – Activités du programme

	2020	2019
Vie et santé		
Règne fongique : Menaces et possibilités	641 \$	– \$
Réseaux génétiques	(2)	656
Microbiome humain	814	840
Architecture moléculaire de la vie	541	796
	<u>1 994</u>	<u>2 292</u>
Individus et société		
Programme Azrieli du cerveau, de l'esprit et de la conscience	1 239	1 897
Frontières, groupes et appartenance	528	–
Développement du cerveau et de l'enfant	681	894
Innovation, équité et avenir de la prospérité	482	–
Institutions, organisations et croissance	68	816
Interactions sociales, identité et mieux-être	–	(2)
Bien-être collectif	57	692
	<u>3 055</u>	<u>4 297</u>
Terre et espace		
Terre 4D : Science et exploration du sous-sol	477	–
Extrême univers et gravité	753	814
Biodiversité microbienne intégrée	–	10
	<u>1 230</u>	<u>824</u>
Information et matière		
Énergie solaire bio-inspirée	589	745
Apprentissage automatique, apprentissage biologique	743	1 250
Informatique quantique	502	849
Matériaux quantiques	646	1 134
	<u>2 480</u>	<u>3 978</u>
	<u>8 759</u>	<u>11 391</u>
Programmes, support	2 650	3 195
	<u>11 409 \$</u>	<u>14 586 \$</u>

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

7. Charges (suite)

b) Stratégie pancanadienne en matière d'IA

	2020	2019
Programme des chaires	11 865 \$	14 143 \$
Appui aux Instituts	8 265	7 553
Activités nationales	374	241
Secrétariat d'IA	1 189	1 155
IA et société	424	368
	22 117 \$	23 460 \$

c) Prochaine génération

	2020	2019
Programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli	1 355 \$	1 798 \$
Académie des chercheurs mondiaux	26	3
	1 381 \$	1 801 \$

d) Charges non liées aux programmes

	2020	2019
Avancement	1 112 \$	2 311 \$
Gouvernance et administration	1 013	737
	2 125 \$	3 048 \$

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

8. Répartition des charges

Les frais de bureau du président, et les frais de location et frais généraux de 844 \$ (846 \$ en 2019) et de 3 425 \$ (3 153 \$ en 2019) respectivement, ont été répartis comme suit :

	Frais de bureau du président		Frais de location et frais généraux	
	2020	2019	2020	2019
Création du savoir	422 \$	423 \$	598 \$	607 \$
Stratégie pancanadienne en matière d'IA	–	–	168	135
Mobilisation du savoir et communications	253	254	1 319	1 406
Dépenses hors programme				
Avancement	169	169	294	446
Gouvernance et administration	–	–	1 046	559
	844 \$	846 \$	3 425 \$	3 153 \$

9. Engagements

Les engagements de CIFAR sont comme suit : location de locaux à bureau jusqu'en 2027 et équipement jusqu'en 2022. Les paiements annuels minimums sont comme suit :

2021	292 \$
2022	384
2023	409
2024	403
2025	403
Années subséquentes	773

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

10. Instruments financiers

Les transactions sur instruments financiers peuvent faire en sorte que CIFAR assume ou transfère à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous.

Les risques suivants demeurent les mêmes que ceux de l'exercice précédent, à l'exception de ce qui est indiqué à la note 12.

a) Risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de marché

Le risque de change correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison d'une variation du taux de change. Comme CIFAR exerce des activités et réalise des investissements à l'échelle internationale, il peut s'ensuivre un risque de change. Conséquemment, certains actifs et passifs sont exposés à des variations du taux de change. Au 30 juin 2020, la trésorerie et les dépôts à court terme, et les placements libellés en dollars américains totalisaient respectivement 19 \$ US (38 \$ US en 2019) et néant (néant en 2019). Les crédettes libellés en dollars américains totalisaient 516 \$ US (782 \$ US en 2019). Les crédettes libellés en euros totalisaient 207 EUR (223 EUR en 2019).

Le risque de taux d'intérêt sur les prix correspond au risque que la juste valeur d'un instrument financier portant intérêt fluctue en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie correspond au risque que les flux de trésorerie fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. L'exposition de CIFAR au risque de taux d'intérêt sur les prix se limite à ses placements à taux fixe de néant (8,5 millions de dollars en 2019). Le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie se limite à ses placements à taux variable de néant (néant en 2019). CIFAR est exposé à certains risques de marché qui entraînent la variation de la juste valeur de ses placements.

Afin de se protéger contre le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de marché, la direction a élaboré une politique de placements en vertu de laquelle les placements doivent répondre à des exigences spécifiques. La politique de placements de CIFAR régit les décisions de placements et vise à atténuer les risques de change, de taux d'intérêt et de marché. Conséquemment, la direction est d'avis que CIFAR n'est pas exposée à d'importants risques de change, de taux d'intérêt et de marché provenant de ses instruments financiers.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

10. Instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie soit incapable d'exécuter ses engagements à l'égard de CIFAR. CIFAR limite son exposition au risque de crédit en évaluant périodiquement le crédit et en établissant une provision pour créances douteuses, le cas échéant. Au 30 juin 2020, la provision pour créances douteuses est de néant (néant en 2019). Compte tenu la nature des débiteurs, la direction est d'avis que CIFAR n'est pas exposé à un risque de crédit important.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que CIFAR éprouve des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires pour respecter les engagements relatifs à ses passifs financiers. CIFAR est exposé au risque de liquidité en ce qui a trait principalement aux créditeurs.

CIFAR gère son risque de liquidité en établissant des prévisions de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement afin de disposer des fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières actuelles et prévisibles. Conséquemment, la direction est d'avis que CIFAR n'est pas exposé à un risque de liquidité important provenant de ses instruments financiers.

11. Régime de retraite

Les employés admissibles de CIFAR sont membres du régime de retraite à prestations déterminées de l'Université de Toronto. Conséquemment, l'information qu'il faudrait normalement fournir n'est pas disponible. L'information fournie se limite donc aux cotisations versées au régime. Les cotisations en espèces versées au cours de l'exercice totalisent 519 \$ (487 \$ en 2019).

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES AVANCÉES – THE CANADIAN INSTITUTE FOR ADVANCED RESEARCH

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 30 juin 2020

12. Événement postérieur à la date de clôture

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de la maladie à coronavirus (la « COVID-19 ») était devenue une pandémie. La situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont une incidence importante sur les questions de nature économique et sociale. CIFAR demeure en conformité avec les recommandations des autorités de santé publique.

Au 30 juin 2020, CIFAR n'avait pas d'ajustements importants pour refléter les effets potentiels de la COVID-19. Les placements sont constatés à leur juste valeur, ce qui inclut les répercussions sur les marchés financiers à la fin de l'exercice.

La direction suit de près la situation et évalue l'incidence des lignes directrices et de la réglementation mises en œuvre par les instances médicales et gouvernementales dans tout le pays. La direction a continué d'évaluer l'incidence sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2020 à la lumière des nouvelles informations obtenues. À la date d'approbation des présents états financiers, la direction n'a relevé aucun événement susceptible d'avoir des répercussions financières négatives sur CIFAR.